

EMPLOI

Dégradation

Le recul de l'emploi salarié marchand au troisième trimestre (- 34 000) était malheureusement attendu après le rebond en trompe-l'œil enregistré au printemps. Le travail intérimaire, fortement dépendant des aléas conjoncturels, s'est franchement contracté, tandis que la baisse des effectifs s'accroissait dans l'industrie et la construction. Malgré la multiplication des dispositifs incitant à la création d'emplois, les entreprises restent contraintes par l'instabilité fiscale et réglementaire et, in fine, par l'insuffisance de leurs carnets de commandes.

Par conséquent, le nombre de demandeurs d'emploi continue de gonfler, l'augmentation des contrats aidés – politique qui montre à ses limites – ne permettant pas de compenser les difficultés du secteur privé.

En raison de la faiblesse de la reprise de l'activité en zone euro, aucune amélioration n'est attendue avant la fin 2015 selon les perspectives d'automne publiées par l'OCDE. Le taux de chômage progresserait de 0,2 point l'an prochain, à 10,1 % de la population active, puis amorcerait un reflux progressif courant 2016. La France apparaîtrait ainsi une nouvelle fois en décalage avec ses voisins, puisque l'inflexion du ratio interviendrait dès 2015 dans la quasi-totalité des pays européens, le mouvement de repli se renforçant l'année suivante.